

Bosch i Gimpera 6-10

08034 Barcelone

N° d'identification : G08460222

N° de Séance : 2

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

DU 24 OCTOBRE 2023

Ordre du jour :

1. Installation du Conseil d'établissement
(Mise en place des différents conseils)
2. Bilan de rentrée 2023
3. IMP 2023-2024
4. Budget rectificatif n° 2-2023
5. Frais de scolarité 2024-2025
6. Tarifs 2024
7. Contrats et conventions
8. Voyages pédagogiques

Conseil d'Établissement du Lycée Français de Barcelone Mardi 24 Octobre 2023

Le Conseil d'établissement commence par un tour de table afin que tous les participants se présentent.

Le secrétariat du CE est assuré par les représentants de l'APE.

Le quorum est atteint : 22 présents

Approbation du PV du CE du 21 juin 2023

Les représentants du personnel demandent et proposent une modification du compte rendu, acceptée. Le SNUipp explique qu'il s'abstiendra dans ce vote car l'envoi des pièces jointes tardivement ont rendu impossible une relecture détaillée du PV.

- Vote : 2 absentions, 18 votes pour.

1/Installation du Conseil d'établissement

Avant la mise en place des différents conseils : Conseil du second degré, Cellule de formation continue, Conseil de discipline, CHSCT, Conseil de vie Lycéenne, Conseil de vie Collégienne, Commission Restauration, le Proviseur explique comment est constitué chaque conseil.

La composition des instances est établie et approuvée.

La constitution du Conseil école-collège et du Comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement est reportée au prochain CE qui aura lieu au mois de novembre.

Lecture de la déclaration liminaire des représentants de parents d'élèves APE.

Cf. Annexe

2/Bilan de rentrée 2023

Les effectifs sont en baisse par rapport à la rentrée précédente et sont en deçà des estimations, avec 2810 élèves constatés en septembre. Cela s'explique par des départs plus importants que les arrivées. Néanmoins, la fluctuation moins favorable cette année, ne semble pas augurer d'une tendance structurelle : les départs sont répartis sur tous les niveaux.

Pour rappel, l'année dernière, les effectifs constatés en septembre étaient de 2870 élèves.

L'estimation des effectifs pour la présente rentrée était fixée à 2850 élèves.

Cette rentrée est marquée par l'ouverture du BFI : il y a 28 élèves en 1^{ère} dont 15 quadrilingues avec comme 4^{ème} langue : le catalan, l'arabe, le suédois, le russe ou l'italien et 13 trilingues.

A l'école maternelle :

Une rentrée plutôt positive avec l'ouverture de la TPS (Toute Petite Section) avec 15 enfants. Le premier mois a été assez éprouvant pour la maîtresse, mais la classe a fini par trouver son rythme.

Il y a plus d'élèves en PS qu'à la rentrée 2022.

A l'école Élémentaire :

Il y a 733 élèves, répartis sur 30 classes.

Les classes de CP sont à 20-21 élèves, ce sont des effectifs réduits qui permettent de bien encadrer cette promotion issue du contexte difficile de la maternelle au printemps.

Les « faibles » cohortes (issues de la période Covid) sont maintenant en CE1 et CE2.

Au collège :

L'attention est portée cette année sur le climat scolaire et le vivre ensemble.

Le voyage des 6^{èmes} à St Cyprien s'est mieux passé que l'année dernière. Il s'est déroulé dans un très bon climat.

Cette rentrée est aussi marquée par le lancement du programme TEI, tutorat entre pairs, qui vise le bien-vivre ensemble au sein de l'établissement, pour prévenir la violence et le harcèlement scolaire.

La direction déplore la très faible participation des parents (une quinzaine de parents) lors de la réunion d'information du lundi 16 octobre, alors même que le harcèlement est l'affaire de tous.

Service Santé :

Le Proviseur rappelle le départ d'une infirmière en juin dernier. Elle n'a été remplacée qu'en octobre, du fait de la procédure de recrutement.

Le Dr Vizmanos expose la pression forte sur le service de santé du LFB.

- Le nombre de passages à l'infirmerie est passé en 5 ans de 4000 à plus de 9000 par an.
- Les protocoles d'accueil individuel (PAI) ont été multipliés par deux en 4 ans (environ 150).
- Les protocoles d'accueil pédagogique (PAP) ont quant à eux été multipliés par 2,4 (soit plus de 200 aujourd'hui).

Au Lycée :

Retour sur les résultats du Bac 2023.

100% de réussite au Bac avec plus de 20% de mention Très Bien et Félicitations du jury.

Le proviseur note la belle réussite de nos bacheliers sur Parcoursup ; les écoles de management Post Bac et les Sciences Politiques ont attiré beaucoup de nos élèves. Par ailleurs, un nombre significatif d'élèves poursuivent leurs études à Toulouse (dans différentes formations).

Le Forum de l'orientation aura lieu le samedi 3 février 2024.

L'enquête sur l'orientation de nos bacheliers 2023 est en cours. Elle s'achèvera au retour des vacances de la Toussaint et sera présentée lors du prochain CE.

La Semaine de l'orientation aura lieu du 13 au 17 novembre 2023

Le Forum des métiers aura lieu le 19 janvier 2023 et sera proposé aux élèves des classes de 3^{ème}.

Nouveau prestataire de Restauration

Après un travail de presque 18 mois avec la Commission d'appel d'offres où toute la communauté scolaire était représentée, un nouveau prestataire a été choisi : il s'agit de SODEXO. Le Secrétaire général rappelle que ce marché s'articulait en 2 lots : un lot restauration et un lot monitorat. Le classement a été unanime pour les deux lots.

La rentrée a été compliquée car elle implique une nouvelle organisation, une nouvelle tarification et la reprise de 85% du personnel de l'ancien prestataire comme l'impose la loi en Espagne.

De plus, le cahier des charges était ambitieux. Selon M. Pelletant, la prestation actuelle n'est pas encore aux « attendus » : des adaptations et des améliorations sont encore nécessaires. Cela s'améliore lentement mais le prestataire est investi. Les bilans mensuels demandés n'ont pas encore été obtenus, mais permettront à terme d'avoir des éléments chiffrés.

Les parents d'élèves pourront tester le service de restauration au retour des vacances de la Toussaint. Mais il faut déterminer dans quelles conditions, un cadre formalisé sera envisagé pour 2024. Pour rappel, avant la pandémie, le LFB et l'APE prenaient à leur charge le repas des parents, permettant à ceux-ci de déjeuner gratuitement. Puisqu'il y a désormais deux associations de parents d'élèves, il est nécessaire de revoir cette procédure.

La sécurité :

A la suite des événements en France (attaque dans un établissement scolaire à Arras), la sécurité est prise très au sérieux par le LFB ainsi que par les autorités françaises et espagnoles. Le Proviseur a d'ailleurs envoyé une note à la communauté scolaire le 23 octobre, indiquant que la surveillance des abords de l'établissement était accrue.

L'entrée par la porte principale donne lieu à une attention particulière. L'objectif est de rapidement pouvoir utiliser les cartes élèves et personnels comme une modalité d'identification (vérification visuelle).

La sortie de l'élémentaire est également en vigilance active.

La sortie des CM2 est problématique (passage par le grand portail) mais représente la solution la plus adaptée pour le moment, afin de fluidifier les sorties.

En cas de problèmes, il faut prévenir la loge du LFB ou directement les Mossos d'Esquadra.

Systeme de vidéosurveillance :

- Sur le site de Munner : il y a 15 caméras extérieures avec un enregistrement sur 30 jours.
- Sur le site de Pedralbes : il y a des caméras extérieures mais qui doivent être renouvelées, ce sera mis en place avant Noël ou début 2024. Les caméras sont pour certaines assez anciennes. L'objectif est d'harmoniser et améliorer le dispositif de vidéosurveillance.

L'entrée de service : il y a des bippers et des caméras. Ces dispositifs sont limités aux seuls personnels.

3/ IMP 2023-2024

Présentation du tableau des indemnités de missions particulières pour l'année 2023-24. Le Proviseur indique qu'il sera compété par des IMP destinées aux coordonnateurs du projet TEI.

4/Budget rectificatif n°2 2023

Les dépenses

a) La masse salariale (enveloppe « Personnel »)

Petit rappel, Il y a 3 types de personnels :

- Les recrutés locaux (PDL) : leur rémunération représente la masse salariale dans le budget.
- Les détachés enseignants de l'Education nationale (ex-résidents, personnels titulaires de l'Education nationale) : 40% de leur rémunération est prise en charge par l'AEFE puisque le niveau de PRR (Participation à la Rémunération des Résidents) du LFB est de 60%.
- Les détachés personnels d'encadrement (ex expatriés) et détachés formateurs (ex EMCP2) : 9 postes au LFB. Leur coût est complètement pris en charge par l'AEFE.

La masse salariale se voit augmentée de 124 000 € pour assumer notamment un 3^{ème} poste de CPE en surnombre entre septembre et décembre (15.000€), l'intérim de la direction de l'école maternelle (19.000€), des indemnités de départ à la retraite (65.000€), des congés maternité (20.000€), un complément lié à la hausse de masse salariale de 2,5% au 01/09/2023 (5000 €).

b) Les dépenses générales (enveloppe « fonctionnement »)

Il y a de nouveaux voyages scolaires qui engendrent 30.000€ de dépenses supplémentaires.

Il y a cette année 7 élèves boursiers au mérite, nécessitant une augmentation de 40.000€ à la fois en dépenses et en recettes.

La caisse de solidarité augmente de 20.000€ (montant identique en recettes) pour permettre les aides potentiellement versées sur le dernier trimestre.

Les travaux et entretiens du parc immobilier augmentent de 130.000€, pour assumer notamment la maintenance réalisée en urgence (problème de sécurité) sur les brise-soleil cet été (85 000 €) et le complément de travaux énergétiques, lié à l'audit VEOLIA (45 000 €).

Dans le même temps, les factures des énergies et fluides seront finalement moins importantes que prévues, elles sont donc réajustées à la baisse (-130.000€), grâce à un moindre coût de l'électricité et baisse de la consommation d'eau (cf. travaux réseau d'eau).

Les dépenses de déplacement et missions augmentent de 15.000€.

Les dépenses informatiques augmentent de 20.000€ à la suite de la mise en place d'outils pour renforcer la cybersécurité de l'établissement et de l'ajout du module de cantine.

c) les dépenses d'investissement

Au budget rectificatif n°1, l'AFT de 2 millions d'euros reçue de l'AEFE avait été ajoutée.

Malheureusement, l'AFT ne pourra être dépensée en totalité cette année (2023) suite au recul du calendrier, elle doit donc être réduite de -1.200.000€.

Les travaux du gymnase devraient enfin commencer à la mi-novembre. 800.000€ sont donc maintenus au titre de l'AFT.

Il est rappelé que l'AFT est « fléchée » sur le projet et ne peut pas être allouée à d'autres travaux.

Les dépenses d'aménagements immobiliers diminuent de 500.000€ à la suite des annulations de certains investissements, et favoriser une consolidation de la trésorerie pour 2024.

Les recettes

Les droits de scolarité

Un élève représente un revenu moyen annuel pour le LFB 6.500€.

Comme il y a moins d'élèves à la rentrée (moins 40 élèves par rapport au nombre d'élèves estimés pour le budget), les recettes des frais de scolarité baissent de 75.000€.

En revanche, il y a eu plus d'inscriptions à la cantine, les frais de restauration augmentent donc de 20.000€ et plus de première inscription au lycée, les DPI augmentent donc de 58.000€. Les DPI sont souvent difficiles à estimer.

Le budget rectificatif n°2 2023 est mis au vote.

- Vote du BR2 : 11 voix pour, 11 absents, le BR2 est adopté

5/ Les frais de scolarité 2024-2025

Les frais de scolarité (FS) pour l'année scolaire 2024-2025 augmenteront de 4,70%, les Droits de Première Inscription (DPI) restent inchangés et les frais de Demi-Pension augmenteront de 2,80%.

L'augmentation des frais de scolarité en 2024/2025 s'appuie sur les éléments suivants :

- le GVT (Glissement Technicité Vieillesse) estimée à 1,7% (cf. masse salariale)
- l'impact de l'inflation, estimée *a minima* à 2%
- la baisse des effectifs constatée à la rentrée et qui implique de sécuriser le budget soit 1%

Les frais de scolarité sont mis au vote :

Vote pour approbation des frais de scolarité : 10 voix pour, 6 voix contre, 6 abstentions, les frais de scolarité 2024-2025 sont adoptés

Les représentants des personnels expliquent leur vote respectif, dans le cadre du vote des frais de scolarité 2024/2025.

Le comité souhaite justifier aux parents d'élèves les motifs de son vote en faveur de l'augmentation des frais de scolarité. Il précise que l'augmentation de l'IPC impose des négociations salariales indispensables et que les salaires des PDL n'ont connu ces dernières années aucune hausse prenant en compte la valeur de l'IPC Espagnol ni de l'indice équivalent en Catalogne.

Pour le FSU-SNES et FSU-SNUipp, M. Magot tient à préciser qu'il s'agit d'une abstention "active" et non de ne pas prendre part au vote. Il s'agit de ne voter ni pour, ni contre. Il n'est pas possible de cautionner un budget à la hausse pour les familles, dans un contexte déjà fortement inflationniste alors que le budget alloué aux bourses est largement insuffisant. Par ailleurs, des postes de détachés sont supprimés, augmentant toujours plus la part du budget du LFB dédiée aux salaires. Il ne nous est parallèlement pas possible de nous opposer aux augmentations, car elles sont la clé pour permettre une revalorisation salariale indispensable à nos collègues PDL.

6/ Les tarifs annexes 2023 (rappel) et 2024

Les tarifs 2023 sont rapidement présentés pour indiquer le montant de la préparation au Cambridge (235€) qui avait été omis.

Les tarifs annexes 2024 sont ensuite présentés, sans changement par rapport à ceux de 2023.

Le représentant des parents d'élèves de l'ALI demande pourquoi l'utilisation des locaux et installations du LFB pour les activités extrascolaires organisées par l'APE n'est toujours pas facturée à l'association.

Les représentants des parents APE et le Secrétaire général répondent que si tel était le cas, ces coûts seraient alors refacturés aux parents. Le proviseur précise que l'association ALI bénéficie exactement des mêmes conditions que l'APE, elle peut s'emparer de cette possibilité ou non.

Ces tarifs sont mis au vote

- Vote : 21 voix pour, 1 abstention, les tarifs annexes 2024 sont adoptés

7/Contrats et Conventions

Le proviseur informe qu'une convention a été signée avec une troupe théâtrale de Toulouse (Troupe « Le bruit des gens ») avec qui le lycée va travailler toute l'année, avec notamment la création d'une œuvre en avril : *Bérénice*.

8/Voyages scolaires

3 voyages scolaires supplémentaires sont présentés aux membres du CE :

- Dublin pour des élèves de 1ère et Terminale
 - Catalogne pour 2 classes de l'élémentaire (CM2-4 & CM2-5)
 - Londres pour une classe de 1ère Section Européenne Anglais
- Vote : Ces trois nouveaux voyages sont chacun mis au vote et adoptés à l'unanimité

Questions diverses

Représentants des Personnels :

- Charte du droit à la déconnexion famille : elle est en phase de finalisation.

- Les EBEP et leur inclusion au LFB : long échange sur les besoins en formation des enseignants, sur la nécessité de bien accueillir les élèves si l'on décide de jouer l'inclusion, sur les possibilités de formation à travers le PRF mais aussi des programmes particuliers (DU spécifique). Annonce du colloque sur l'inclusion scolaire les 24 et 25 novembre 2023 au LFB, gratuit pour les enseignants.

Ecole primaire (Maternelle et élémentaire) Snuipp

EBEPS :

Nous constatons un nombre croissant d'élèves à besoins particuliers. Ces difficultés peuvent relever de simples troubles des apprentissages mais parfois de troubles neurodéveloppementaux plus ou moins sévères qui amènent à s'interroger sur la réelle capacité inclusive de notre établissement.

Les personnels du premier degré, désireux d'accueillir ces enfants dans les meilleures conditions possibles, souhaiteraient connaître les dispositions que compte prendre notre établissement et plus généralement l'AEFE : formation, budget, ressources en personnel, espaces pédagogiques adaptés... pour se donner les moyens d'une réelle inclusion.

Ecole élémentaire

TOILETTES ADULTES ÉLÉMENTAIRE :

Les toilettes du 2ème étage à destination des adultes ont été condamnées puisqu'elles n'étaient pas en conformité. Des travaux sont-ils prévus afin que les collègues puissent satisfaire leurs besoins naturels sans laisser les enfants sans cours trop longtemps ?

La Direction réfléchit sur cette question au primaire comme au secondaire.

Membres du Comité

- Plan d'égalité professionnelle : il est en cours, il y a une échéance assez proche sur la réalisation de l'état des lieux (le prestataire retenu finalise le rapport suite à l'enquête menée).

- Décompte des heures Espagnol/Catalan (notamment pour les 2nde) : la mise en place du BFI et des sections internationales en seconde a changé la donne, les horaires en seconde ne relèvent plus de l'inspection catalane, mais bien de l'accord culturel franco-espagnol de janvier 2023.

- Prise en compte des régimes alimentaires spécifiques pour les professeurs : ce n'est pas envisageable, on peut seulement informer sur la composition des plats.

Représentants de Parents

- Climat scolaire : vols et incivilités depuis le début de l'année. Tous les élèves doivent respecter le règlement intérieur qui indique que les objets de valeur restent sous la responsabilité des familles. Il existe des casiers aussi dans les vestiaires en EPS.

- Modulos : M. le Consul général indique qu'il y a eu une nouvelle rencontre entre le COCAC, le Consul Général de France et le Conseiller de l'éducation de la Generalitat de Catalunya qui s'est engagé à ce qu'il n'y ait pas de discriminations de nos élèves à l'entrée des universités publiques catalanes.

Un courrier a également été envoyé en attente d'une réponse. Les élèves du LFB sont de bons élèves aptes à poursuivre leurs études en Catalogne.

- Accords avec le CNED pour le remplacement en distanciel : à étudier, il faut s'inscrire. Le proviseur indique que cela ne couvre que les matières suivantes : Français/Mathématiques/Histoire-Géographie.

Le Proviseur souligne qu'il y a eu des problèmes d'absences de professeurs non remplacés en septembre mais depuis le début octobre ça va mieux.

- Livres numériques : il s'agit d'un choix des enseignants d'une matière pour un niveau.

- Mise en place de casiers pour les lycéens : impossible à envisager car il n'y a pas de place. Le Proviseur fait un appel à idée pour trouver à quel endroit on pourrait placer au mieux tous les casiers au secondaire.

La séance est levée à 22h15.

Le secrétaire de séance

C. Gatignol Edrey

Le Proviseur

J. Bastianelli